



Plombières tuyauteuses ou plombiers-tuyauteurs

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine. Son mandat est d'organiser les services éducatifs dans les établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, les écoles spécialisées pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), les écoles de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes. Une équipe de 18 000 employés, dont 8 000 enseignants, mettent leurs compétences à profit pour assurer les services éducatifs auprès de 114 000 élèves, jeunes et adultes.

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) recherche des plombières ou plombiers pour occuper des postes à temps plein afin de contribuer activement à la réussite de TOUS ses élèves.

Être plombière et plombier au CSSDM, c'est

- Travailler au sein du plus grand réseau d'écoles de la métropole, accessible en transport en commun
- Accéder à des formations permettant le développement professionnel
- Avoir un horaire de travail de jour : 38h45 par semaine réparties du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 15. Possibilité de temps supplémentaire en plus de l'équipe de garde.
- Prime de rétention de 15%
- Bénéficier des avantages sociaux de la fonction publique (fonds de pension à prestations déterminée, assurances collectives, vacances, etc) déclinés selon l'emploi occupé
- Possibilité de 4 semaines de vacances, après seulement une première année à l'emploi du CSSDM
- Avoir des rabais corporatifs pour les employés (activités physiques, santé et bien-être, activités sociales, transport, assurances, téléphonie, lunetterie, informatique)
- Remboursement des frais pour le renouvellement du certificat compagnon sous certaines conditions

*des conditions liées à la convention collective s'appliquent

Le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est le plus important employeur dans le monde de l'éducation au Québec et l'un des plus importants de la région métropolitaine, consulter la [carte des territoires](#).

Rôle et responsabilités

- Effectue une variété de travaux de réparation, d'entretien et d'installation dans les domaines de la plomberie et du chauffage, il répare ou remplace la tuyauterie et les accessoires de plomberie défectueux;
- Relie les canalisations domestiques d'air, d'eau, d'égout aux réseaux d'alimentation et de renvoi; il débouche les évier, drains, bassins, douches, urinoirs et cabinets;
- Assure le bon entretien de la tuyauterie, des robinets, des valves et autres accessoires;
- Procède à la mise en opération et à la fermeture des systèmes de plomberie;
- Perce ou fait percer les ouvertures pour les tuyaux dans les murs ou dans les planchers;
- Installe, remplace, répare et raccorde des canalisations d'eau chaude, d'eau glacée ou d'eau domestique;
- Répare des appareils de chauffage à eau chaude;
- Nettoie ou fait nettoyer les canalisations et effectue tout autre travail que requiert l'entretien régulier des installations;
- Diagnostique les problèmes de fonctionnement des systèmes de plomberie, de chauffage et apporte des solutions ;
- Effectue toute autre tâche connexe en lien avec l'emploi.

Lieux de travail possibles : La personne retenue sera appelée à se déplacer dans les établissements scolaires et administratifs sur l'ensemble du territoire du CSSDM.

Qualifications requises

- Posséder un certificat de compétence compagnon tuyauteur(plombier) et installation de chauffage délivré par un organisme reconnu (Commission de la Construction du Québec ou Emploi-Québec).

** Veuillez noter que pour les diplômes obtenus à l'étranger, afin de valider adéquatement les qualifications requises, l'évaluation comparative de vos études effectuées hors Québec est impérative et doit être obtenue au moment de postuler. Celle-ci est délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).*

**Par souci de confidentialité, il est important de caviarder les informations personnelles apparaissant sur vos documents de candidature, telles que le code permanent, la date de naissance, etc. Veuillez-vous assurer de laisser les informations nominatives, ainsi que les informations de réussite scolaire visibles.*

Exigence particulière

- Posséder un permis de conduire valide

Rémunération et conditions de travail

- Rémunération :
 - Le salaire de base est de 29.70\$ de l'heure selon la convention collective en vigueur, auquel l'employeur ajoute une prime de 15%.La plombière ou le plombier peut faire partie de l'équipe de garde qui répond aux appels d'urgence. Une rémunération supplémentaire est attribuée pour chaque appel d'urgence ainsi que pour l'horaire sur appels.

Les attestations d'expérience pertinentes à la fonction doivent être déposées au plus tard 30 jours suivant l'entrée en fonction pour que l'ajustement salarial soit rétroactif. Ces attestations doivent comporter les informations suivantes : fonction exercée, date de début et date de fin, nombre d'heures travaillées, nom de l'employeur, adresse et signature de ce dernier. Les attestations d'expérience seront analysées par le Bureau de la dotation.

Autres informations

- **Processus de sélection** : entrevue de sélection
- **Date d'entrée en fonction** : dès que possible

Pour postuler

Cliquez ici pour déposer votre candidature et contribuer à la mission éducative du plus grand centre de services scolaire au Québec : <https://atlas.workland.com/work/41470/plombiere-tuyauteuse-ou-plombier-tuyauteur?source=AMEQ>



Le CSSDM remercie les candidates et les candidats de leur intérêt. Toutefois, veuillez noter que l'équipe du recrutement ne communiquera qu'avec les personnes présélectionnées pour la suite du processus, et ce, en fonction des besoins que présente le CSSDM.

Le CSSDM s'est doté d'un Programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Le personnel du CSSDM est soumis à la Loi sur la laïcité de l'État (la « LLÉ »). La LLÉ prévoit notamment que le CSSDM respecte la laïcité de l'état et ses principes, incluant la séparation de l'état et des religions, la neutralité religieuse de l'État, l'égalité de tous les citoyens et citoyennes ainsi que la liberté de conscience et la liberté de

religion. De plus la LLÉ prévoit, entre autres choses, l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSDM d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).